

### Actes et Paroles chez les défenseurs du Droit, de la Liberté et de l'Indépendance des Nations

#### I — Le droit des peuples

Nous pensons que l'on trompe tous les peuples en laissant croire que la boucherie qui dure depuis trois ans, que la lutte qui fera de notre siècle le plus sanglant de toute l'histoire de l'humanité dépend de la lutte entre les défenseurs du Droit et ceux qui le menacent par la force.

Nous avons dit récemment que cette guerre marque la suprême faillite du monde bourgeois et qu'il ne reste plus aux peuples qu'à demander à celui-ci le règlement de ses comptes pour que sa banqueroute éclate aux yeux.

Certes, nous admettons une différence entre les Centraux et les Alliés, mais nous prétendons que cette différence ne les caractérise pas et ne peut les classer. Elle est plus apparente que profondément réelle.

L'attitude des gouvernements de l'Entente en face de la conférence de Stockholm et de la note pontificale en a été une preuve.

Nous tenons à en fournir une nouvelle d'après la « Revue du Maghreb », tribune des revendications indigènes d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de Tripolitaine.

Rappelons, avant de passer aux faits, que le Congrès de 1916 de la Ligue des Droits de l'Homme a proclamé « la reconnaissance du droit égal de tous les peuples, petites et grandes, à l'indépendance. » Pour établir une paix durable, le futur traité de paix devra consacrer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il relèvera toutes les nationalités opprimées, assurant à chacune d'elles un régime conforme à ses vœux manifestes.

M. Wilson, dans son mémorable manifeste du 22 janvier dernier, réclame pour tous les peuples de l'univers le droit de disposer de leurs destinées. « L'univers, dit-il, ne peut vivre en paix que si sa vie repose sur la stabilité, et il n'y a rien de stable là où n'existe pas de tranquillité pour l'esprit, là où ne règne pas une atmosphère de justice, de liberté et de droit. »

Quelques semaines plus tard, la révolution a renversé le tsarisme et a donné la souveraineté au peuple russe et ce peuple fait siens les principes du président Wilson. Il déclare que « la Russie libre n'a pas pour but de dominer les autres peuples, de leur enlever leur patrimoine national et d'occuper par la force des territoires étrangers, mais d'établir une paix solide sur la base du droit des peuples de disposer de leur sort. »

#### II — Ceux dont on a pris la terre

« Que diriez-vous, messieurs les députés, si l'on venait vous dire: La terre que vous cultivez, celle que vous ont laissée vos aïeux, est bonne; l'Etat va vous la prendre pour la donner aux colons. »

C'est ainsi que s'expriment les Algériens dans une pétition à la Chambre des députés. C'est en ces termes qu'ils se sont élevés à plusieurs reprises contre l'expropriation illégale imposée par le vainqueur au vaincu, contre la politique de refoulement des Algériens vers les montagnes, sur des terres impropres à la culture.

Immédiatement après la conquête d'Alger, un arrêté, pris le 8 septembre 1830, attribua au domaine de l'Etat français les biens du domaine algérien, les terres des émigrés, celles des « corporations religieuses » ou habous et celles provenant du séquestre frappé sur les « rebelles » isolés ou en groupe. L'administration s'empara du bien d'autrui, notamment en ce qui concerne les habous et les séquestres; ainsi la spoliation s'organisait.

L'empereur Napoléon III, au cours de son voyage en Algérie, fut ému par les plaintes des Algériens spoliés. Le 6 février 1863, il envoyait au maréchal Pélissier, gouverneur général militaire de l'Algérie, une lettre dans laquelle il déclarait que « l'Algérie n'est pas une colonie proprement dite » et que « les terres devaient être laissées à leurs possesseurs séculaires ». Il voulait rassurer les propriétaires algériens, menacés par la pratique de plus en plus violente de la théorie du cantonnement.

Mais, bientôt, une réaction se produisit contre cette politique de justice de l'empereur. La loi de 1873 vint annuler les effets du sénatus-consulte de 1863, qui plaçait la question des terres sur le terrain du droit. Elle donne la haute main à l'administration, elle soustrait l'intérêt privé au régime du droit commun. La loi du 28 avril 1887 n'a apporté aucun changement à la situation. Comme la précédente, elle sort du droit commun pour attribuer à l'administration le droit de vérifier le droit de propriété et de délivrer les titres, elle conserve l'obligation du titre administratif. Ces deux lois obligeaient les Algériens à des dépenses énormes pour faire constater et reconnaître leurs droits de propriété.

La loi du 16 février 1897 n'apporta aucune amélioration à l'état social de l'Algérie. Aucune garantie ne lui a été accordée et les injustices de la spoliation n'ont pas été réparées!

Aujourd'hui, dans certaines régions, l'Algérien rachète à l'Européen, à prix d'or, par lambeaux, une partie des terres qui lui ont été prises. Dans d'autres régions, la misère l'oblige à vendre à l'Européen la terre de ses aïeux! Pendant une période de trente ans, de 1880 à 1909, les Algériens ont racheté des Européens 197.354 hectares au prix moyen de 175 fr. l'hectare. D'autre part, ils ont vendu aux Européens 628.667 hectares, au prix moyen de 96 francs l'hectare!

#### III — Les procès forestiers... comme en Belgique

Les forêts de l'Algérie ont été incorporées au domaine de l'Etat. En outre, nombreuses sont les terres, propriétés privées, que l'administration a fait englober dans le domaine forestier, sous prétexte qu'il s'agit de dépendances de forêts, de terrains de parcours. Plus de trois millions d'hectares ont été ainsi pris à la propriété individuelle de l'Algérien pour agrandir le domaine de l'Etat! Il y a quelques années, l'ancien gouverneur général, M. Jonnart, faisait une tournée en Algérie. Dans une localité, il vit venir à lui un groupe d'Algériens. A ce moment, l'administrateur de la commune voulut les éloigner. Mais M. Jonnart les fit venir et entendit leurs plaintes et protestations contre les procès forestiers dont ils étaient victimes. Les contraventions pleuvaient sur eux: on leur reprochait de faire paître leurs bêtes sur des terrains de parcours. M. Jonnart, ne voyant pas de forêts aux alentours, demanda aux plaignants où se trouvait la forêt. Les pauvres gens étaient ahuris, ils ne le savaient pas eux-mêmes. L'administrateur, interrogé, répondit: « Je n'en connais pas dans la région. » Enfin, on fit venir le garde-chef forestier, qui avoua qu'il ne connaissait pas de forêt dans la région. Le terrain qu'il surveillait était classé dans le domaine forestier et soumis à une législation qu'il appliquait. Sur la demande du gouverneur général, il reconnut que les prétendus contrevenants n'avaient commis aucun dommage! C'est un exemple entre mille!

Les Algériens sont tenus à une corvée de garde. Chaque année, 4.000 d'entre eux sont obligés de donner leur temps pendant quatre mois sans aucune rémunération. C'est une des corvées auxquelles sont soumis les seuls Algériens et qui représente des charges très élevées.

Le martyre des familles « cantonnées » sur des terrains de mauvaise qualité n'est pas terminé. La forêt est tout proche et la législation forestière est impitoyable. Les procès forestiers sont, en Algérie, une plaie qui ronge les indigènes. On peut affirmer que les revenus des forêts sont constitués par les pénalités infligées injustement et avec une rigueur des plus excessives, aux Algériens. Si, par malheur, une bête s'introduit dans la forêt, ou si un chasseur européen, en quête de gibier, la brûle, toute l'agglomération voisine est soumise à une « amende collective ». Chaque Algérien est ainsi condamné, sans être admis à fournir la moindre justification, à payer sa part de la pénalité: des centaines de francs, des mois de peine, de travail et de misère! Et cela dans son propre pays!

Et les colons de réclamer des lois de répression plus dures encore, épouvantables, comme les déportations collectives et perpétuelles, pour punir les Algériens, en cas d'incendie de forêt.

#### IV — Sacrifiés, appelés à la défense de la patrie, ...mais non citoyens

Nous lisons dans le « Matin » du 11 mai un article de M. Jacquier, qui fit partie de la mission envoyée en Algérie. Voici ce que nous lisons:

« La guerre a eu sa répercussion non seulement sur les Français d'Algérie, mais encore sur la population indigène.

» Nos sujets musulmans ont participé à la défense du pays.

» Nous avons demandé aux classes 1914, 1915, 1916, un contingent toujours plus considérable d'appelés. A la fin de 1916, nous avons levé par anticipation et intégralement la classe 1917. Si l'on ajoute aux appels des différentes classes les engagés volontaires et les travailleurs recrutés pour les usines de guerre, c'est près de 200.000 indigènes que l'Algérie a, jusqu'ici, fournis à la défense nationale. »

Eh bien! malgré cet impôt du sang et malgré les corvées et les douloureux sacrifices, l'Algérien est sans patrie.

En effet, la conquête a supprimé la souveraineté algérienne pour la remplacer par la souveraineté française. Mais elle n'a pas conféré la nationalité française aux Algériens. Ceux-ci sont bien naturalisés, mais ils ne sont pas Français, car ils n'ont pas le droit de vote. Ce sont des sujets.

Rien ne le prouve mieux que ces lignes de M. Jacquier.

« Comment pourraient-ils accepter une réforme susceptible de leur enlever en Algérie la direction des affaires publiques ?

» La population française est beaucoup moins nombreuse que la population indigène. Même en limitant à des catégories restreintes de musulmans le bénéfice des droits politiques, leur concéder ces droits, c'est courir le risque, dans un avenir plus ou moins proche, que les bulletins de vote indigènes submergent les bulletins de vote français, c'est prendre la responsabilité de subordonner, au point de vue politique, le Français à l'indigène.

» Qui voudrait courir ce risque et assumer cette responsabilité ? »

Tout cela est inconciliable avec le principe que « tous les Français sont égaux devant la loi ». Qu'on lise, d'ailleurs, les lignes suivantes dues à Aulard et parues dans la « Dépêche de Toulouse » du 29 avril:

« En théorie, les musulmans d'Algérie peuvent être admis, sur leur demande, à jouir des droits de citoyens français. Dans la pratique, cette possibilité n'existe pas pour eux, parce qu'elle implique une renonciation à leur statut coranique, et qu'ils y répugnent et y répugneront toujours invinciblement, comme à une apostasie. M. Dozy a dit justement: « Ce n'est pas tant l'interdiction de la polygamie, moins fréquente qu'on ne le pense généralement, qui les choque; c'est la nécessité de se soumettre à toutes les prescriptions du droit civil français, et surtout à celles qui concernent le mariage et les successions. »

» D'ailleurs, même aux rares musulmans qui demandent la naturalisation, l'administration oppose de la mauvaise volonté, de la lenteur. En cette matière, notre politique algérienne, c'est notre vieille politique coloniale, que M. Viollette a définie en ces termes: « On voudrait, aux colonies, le moins possible de citoyens français. Avec des sujets, l'administration peut en prendre un peu à son aise; avec des citoyens, cela devient plus délicat, et le régime du bon plaisir ne peut plus s'épanouir aussi librement... On naturalisait beaucoup plus facilement un Allemand germanisant qu'un Algérien. »

#### V. — La bourgeoisie est tyrannique

Nous n'avons pas cité cet exemple pour attaquer le gouvernement français plus particulièrement. Nous admettons volontiers qu'il est plus libéral que le gouvernement allemand.

Nous avons voulu simplement démontrer ce que vaut le plus libéral des gouvernements bourgeois.

Et cela nous permet de soutenir cette fois encore que les races et que les classes en sujétion ne peuvent et ne doivent rien attendre de bon de quel gouvernement bourgeois que ce soit.

Les besoins économiques de la bourgeoisie ont conduit les gouvernements à devenir tyranniques.

Toutes espèces de peuples sont dominés, tyrannisés, écrasés, exploités par tous les gouvernements bourgeois.

La classe ouvrière, elle aussi, est exploitée, spoliée, dominée, asservie, sacrifiée par tous les gouvernements bourgeois.

Une fois encore, seul, le socialisme peut se présenter comme le véritable libérateur des races et des classes.

Et, s'il faut une révolution pour cela... songez à la révolution.

E.-Paul GRABER.

### STOCKHOLM

#### La distribution des votes

Les gouvernements de l'Entente persisteront-ils dans leur refus des passeports? La conférence socialiste interalliée vient de se prononcer pour la participation. Il est probable que les gouvernements qui luttent pour la liberté et le droit vont cesser la comédie qui commence à devenir mesquine, à force qu'elle est banale. En attendant, le comité organisateur a décidé que l'admission et les votations auront lieu suivant les normes établies par l'office socialiste international. Voici les chiffres des participations:

France, Allemagne, Etats-Unis, 20 voix chacune. Angleterre: Labour Party, 10; Independent Labour Party, 4; Parti socialiste britannique, 4; Fabians, 2; total, 20 voix. Russie: syndicats, 3; socialistes-révolutionnaires, 7; mencheviks, 5; bolcheviks, 5; total, 20. Autriche: allemands, 9; tchèques 7; italiens 2; ukrainiens 2; total 20; Belgique 12 voix; Suède, 12; Danemark, 10; Italie, 10; Pologne, 10; Hongrie-Croatie, 8; Finlande, 8; Hollande, 8; Norvège, 6; Afrique du Sud, 6; Grèce, Serbie, Bulgarie, Argentine, Suisse, 4 chacune; Turquie-Arménie, 3; Roumanie, Espagne, Luxembourg, Australie, Canada, Portugal, 2 voix chacun. En tout, 245 votants. Ce nombre, cependant, n'est pas définitif. Les nouveaux partis, comme Zimmerwald, les indépendants en Allemagne, etc., sont admis au congrès.

#### Encore le vote des ouvriers anglais

Le correspondant du « Handelsblad » d'Amsterdam a interviewé Camille Huysmans à Stockholm. Ce dernier a confirmé la note que nous avons publiée, il y a quelques jours.

La participation à Stockholm fut décidée par les ouvriers anglais par deux millions de voix favorables à la participation contre 175.000 opposants.

(Notons que tous les journaux bourgeois suisses, sans exception, qui publièrent avec fracas l'information mensongère de l'agence Reuter, ont oublié de faire paraître notre rectification. Le souci de l'information impartiale, quoi!)

#### Les femmes de Dresde incitent le peuple à la révolution

On mande d'Amsterdam à l'« Exchange Télégram » de Londres qu'un grand nombre d'hommes et de femmes ont été arrêtés à Dresde pour avoir distribué des feuilles invitant les ouvriers à se mettre en grève et à proclamer la révolution. Les personnes arrêtées passeront au conseil de guerre. Les autorités se refusent à publier aucun détail.

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

### Le procès Soukhomlinoff

(Havas.) — Un témoin, le général Yanouchkevitch, ex-chef d'état-major du généralissime, dépeint la terrible situation de l'armée russe, qui se trouva tout à coup presque complètement sans projectiles et sans fusils.

Avant la guerre, par suite de la faible production de ses usines et fabriques et faute de ressources financières, la Russie ne pouvait pas constituer des approvisionnements normaux de projectiles égaux à ceux des autres pays européens. Quand la guerre éclata, cette pénurie devint immédiatement aiguë; des centaines de demandes d'envois de projectiles arrivaient au quartier-général, qui pressait, de son côté, le général Soukhomlinoff d'intensifier la production des munitions et d'attirer es usines privées vers la fabrication des projectiles.

Mais l'ex-ministre répondait à tous les télégrammes par des promesses rassurantes sans rien faire pour parer aux nécessités de la situation, dont les conséquences furent terribles.

Les soldats périssaient en masse et fuyaient à l'intérieur du pays; il était, par suite, naturellement impossible de résister à l'ennemi.

Les Allemands, sachant que les Russes n'avaient pas de quoi tenir, amenaient fréquemment leur artillerie tout près des positions russes et les canonniers à bout portant, faisant de terribles ravages dans les rangs russes.

Le général Soukhomlinoff, répondant aux déclarations du général Yanouchkevitch, dit que l'Allemagne se préparait à la guerre depuis 30 ans, tandis que la Russie n'avait presque rien fait à cet égard.

#### La mobilisation russe en 1914

(Wolff.) La « Vossische Zeitung » annonce, d'après le « Novoié Vrémia »:

« Le général Yanouchkevitch, ancien chef de l'état-major général, a déclaré qu'à la fin de juillet 1914, quatre districts russes du sud-ouest seulement reçurent l'ordre de mobilisation contre l'Autriche. Le 30 juillet, Yanouchkevitch eut un entretien avec le tsar. Il réclama la mobilisation générale, parce que la Russie devait avoir une attitude claire, non seulement vis-à-vis de l'Autriche, mais aussi vis-à-vis de l'Allemagne. Le tsar signa alors le décret de mobilisation générale. Le même soir, à onze heures environ, le tsar téléphona au chef de l'état-major s'il n'était pas possible de changer la mobilisation générale en mobilisation partielle contre l'Autriche seulement. Yanouchkevitch répondit que 400.000 réservistes avaient déjà été appelés sous les drapeaux et qu'un changement des plans pourrait causer une catastrophe. Le tsar répondit: J'ai reçu un télégramme de l'empereur Guillaume dans lequel il affirme sur sa parole d'honneur des intentions pacifiques de l'Allemagne si la Russie ne mobilise pas.

Le chef d'état-major alla trouver le ministre Sasonof et lui expliqua qu'il n'était pas possible d'abandonner la mobilisation générale. Il fut décidé que Yanouchkevitch aurait encore un entretien avec le tsar, le 31 juillet, au matin. Cet entretien eut lieu. L'après-midi, Sasonof, Soukhomlinof et Yanouchkevitch eurent une conférence dans laquelle ils décidèrent que le retrait de la mobilisation générale était impossible. Le chef d'état-major expliqua à Soukhomlinof que le tsar lui avait donné l'ordre télégraphiquement de rapporter la mobilisation générale. L'accusé actuel lui répondit qu'un tel ordre était impossible à réaliser et qu'on ne pouvait prévoir ce qui arriverait en Russie si la mobilisation était renvoyée. Une demi-heure après, le tsar ordonna à Yanouchkevitch d'exécuter l'ordre qu'il lui avait envoyé. Ce dernier répondit que, techniquement, la chose n'était pas possible. Le tsar malgré cette réponse, lui répéta son ordre.

Le chef d'état-major demanda conseil à Soukhomlinof, qui lui dit de ne rien faire du tout. Le lendemain matin, il a menti au tsar en déclarant que la mobilisation ne se faisait que dans les districts du sud-ouest. Le 27 juillet 1914, à trois heures de l'après-midi, il donna sa parole d'honneur à l'attaché militaire allemand qu'à ce moment la mobilisation générale n'avait pas été décrétée. Comme il restait sceptique, il lui en offrit la déclaration par écrit. L'attaché répondit qu'il n'en avait pas besoin.

#### L'affamement des neutres

(Havas.) — M. Wilson a pris une décision disant que l'obtention préalable d'un permis est nécessaire pour toute exportation destinée aux pays neutres d'Europe. De nouveaux articles: les huiles, les graisses de toutes sortes, le coton, le sucre et de nombreux produits chimiques sont ajoutés à la liste publiée le 9 juillet, des marchandises dont l'exportation est soumise à un permis.

Les milieux officiels font prévoir que le contrôle maritime sera exercé comme arme de guerre et que les neutres continus à l'Allemagne seront strictement rationnés.

Le gouvernement a donné d'ailleurs à entendre aux représentants des pays neutres que les Etats-Unis veilleront pour empêcher que les marchandises américaines remplacent indirectement celles que les neutres exportent en Allemagne. Certains fonctionnaires préconisent même l'arrêt de toute exportation de vivres dans les pays neutres quand ces vivres sont destinés aux ouvriers qui fabriquent du matériel de guerre pour l'Allemagne.

## Les manifestations contre la vie chère

Nous recevons encore de nombreuses correspondances sur les assemblées réunies en Suisse, pour protester contre les difficultés économiques.

### A Genève

Les manifestations se sont renouvelées dans les mêmes rues et sur les mêmes places jeudi soir à partir de 8 h. 1/4.

La foule, encore plus nombreuse, a menacé de briser les glaces du grand café Royal, au Grand-Quai. M. Sessler, commissaire de police, est intervenu à temps; après plusieurs sommations, il a fait reculer les manifestants jusque sur le pont des Bergues. Pendant que les agents faisaient évacuer la foule, des bagarres se sont produites. Le commissaire Sessler a reçu un caillou sur son chapeau; les gendarmes et les agents ont été frappés par la foule. De nombreuses arrestations ont encore été opérées.

A minuit, la police avait opéré 74 arrestations, dont deux femmes: 12 Genevois, 55 Confédérés, 6 Italiens, 1 Français, 1 Française et 1 Allemande.

Les deux femmes et 6 manifestants ont été libérés. Les autres ont été écroués.

Des commis de banque et des employés de commerce ont été pris dans les rafles de la soirée.

Me Dicker, avocat, secrétaire du parti socialiste suisse, s'est constitué pour Brunner.

Les ressortissants suisses arrêtés se répartissent comme suit: 12 Genevois, 12 Vaudois, 10 Bernois, 7 Fribourgeois, 4 Bâlois, 3 Argoviens, 3 Lucernois, 2 Valaisans, 1 Appenzellois, 1 Glaronais, 1 Neuchâtelois, 1 Saint-Gallois, 1 Schwyzois, 1 Soleurois, 1 Thurgovien et 1 Zuricois.

### En Suisse allemande

A Langenthal, la manifestation a réuni 1200 personnes. A Arbon, on comptait 3000 ouvriers et ouvrières. De nombreuses jeunes filles figuraient au cortège. A Bâle, les évaluations vont jusqu'à 16 et 17 mille participants. A St-Gall, 1000 ouvriers ont manifesté. A Lucerne, il y eut plus de 6000 protestataires; à Schaffhouse 4000; à Winterthur 10,000 et à Zurich plus de 12,000.

### A Baden

Après une pluie diluvienne de deux jours, le soleil s'est montré clément pour les ouvriers de cette localité industrielle. Dès 1 heure après-midi, débouchèrent de tous les quartiers de la ville en phalanges serrées les organisations ouvrières se rendant à la place du Théâtre, lieu de rassemblement. On remarque plusieurs corporations féminines. Là, sur une vaste place ombragée, les orateurs officiels, avec un talent remarquable démontrant à la foule organisée les misères que le peuple supporte ensuite de l'horrible tuerie qui mettra bientôt le monde entier en deuil. Les spéculateurs, les vampires de la finance passent un mauvais quart d'heure. On sent dans cette grandiose manifestation la haine toujours plus marquée des travailleurs contre l'hydre militariste, les accapareurs, des Laur de tous crins dont notre Suisse est affectée. C'est au milieu d'enthousiastes bravos que les discours se terminent, puis formation du cortège, précédé de nombreuses bannières et de pancartes significatives de la journée ouvrière. Environ 1500 à 1800 manifestants défilent dans les rues de Baden. Toutes les fabriques sont fermées, les chantiers, bien des magasins, les ouvriers municipaux, etc., tous font cause commune.

Puissent de telles manifestations donner à réfléchir à tous nos affameurs, à tous nos drilleurs, et tendre à fortifier toujours davantage le prolétariat de Baden comme celui du reste, de la Suisse entière. Ce sont là mes vœux. P. N.

## NOUVELLES SUISSES

### La carte de pain

On mande de Berne à la « Revue »:

Toutes les mesures sont prises pour que la carte puisse fonctionner, comme il a été annoncé, dès le 1<sup>er</sup> octobre, et les premières cartes sont déjà à l'impression.

La carte se présente sous la forme d'une bande de papier fort assez large, divisée en quatre feuilles qui se replient l'une derrière l'autre. Une fois repliée, la carte a le format d'un carnet de poche. Elle est imprimée d'un seul côté et est valable pour un mois. Elle porte, au milieu de la page extérieure, la mention des prescriptions essentielles, notamment de son caractère nominatif. Mais, pour ne pas compliquer la distribution, on a renoncé à y inscrire le nom du porteur. Au-dessous figure un coupon à détacher en échange duquel le porteur recevra la carte du mois suivant.

Le reste de la page extérieure et les trois autres pages se composent de coupons de diverses grandeurs, permettant au porteur d'acheter 25, 50 ou 250 grammes de pain. Ce système permettra donc à l'acheteur de se procurer du pain en petites ou en grandes quantités, selon les besoins, suivant qu'il s'adressera, par exemple, à son boulanger ou qu'il se fera servir un morceau de pain au restaurant. En outre, la division des coupons en surfaces correspondant à la quantité de pain facilitera le contrôle du bureau central, qui, au lieu de compter tous les coupons, pourra se borner à les peser. Quant aux coupons de farine (500 grammes par mois), ils pourront servir à acheter une quantité correspondante de pain, soit 650 grammes.

Chaque coupon porte une lettre correspondant au mois pour lequel la carte est valable. Il en résulte qu'à l'expiration du mois, les coupons non utilisés perdent leur valeur. La lettre A indique les coupons d'octobre, la lettre B sera employée pour novembre et ainsi de suite.

Toutes les cartes sont identiques. Les personnes qui ont droit à la ration supplémentaire

de 100 grammes par jour recevront donc une seconde carte munie de coupons correspondant à cette quantité. On délivrera des cartes spéciales pour les passants, à leur entrée en Suisse.

**Le charbon.** — Dans son arrêté du 28 juillet relatif aux mesures de restrictions dans l'emploi du charbon, le Conseil fédéral avait ordonné, entre autres, que le tarif pour le transport de sociétés et d'écoles serait mis hors de vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1917 et qu'à partir de cette date les sociétés, écoles, colonies de vacances et corps de cadets auraient à prendre les billets ordinaires. Le Conseil fédéral vient de décider de laisser en vigueur ce tarif, exceptionnellement jusqu'à nouvel avis, pour les entreprises de navigation ainsi que jusqu'à la fin de l'année pour les chemins de fer spéciaux, y compris celui du Righi. Il a été décidé, en outre, qu'à partir du 3 septembre 1917, aucun train ne pourra circuler ni aucune course être exécutée s'ils ne sont pas prévus dans l'horaire, sont réservés toutefois les cas d'urgence et les arrêts militaires.

**Au Département politique.** — Le Conseil fédéral a créé au Département politique une nouvelle division, chargée des questions d'internement et de la représentation des intérêts étrangers qui sont confiés à la Suisse. Il a chargé de la direction de cette nouvelle division le Dr de Pury, de Neuchâtel, actuellement adjoint à la direction de la division des affaires étrangères.

**L'Entente et la Suisse.** — La conférence des délégués français, italiens et suisses a commencé ses séances mercredi, à Paris, sous la présidence du secrétaire d'Etat au blocus. Jeudi soir, a été adoptée et signée la convention concernant l'importation des bois suisses en France et en Italie. Les bois seront répartis entre les deux pays alliés par des délégués agissant en commun suivant une convention dont les termes seront arrêtés en principe entre les deux alliés.

La politique de blocus de l'Entente s'oriente donc vers des tractations qui assureront au ravitaillement français et à celui des Alliés le plus possible des exportations neutres qui allaient jusqu'à présent vers les empires centraux.

## JURA BERNOIS

**PORRENTRUUY.** — Allocations. — Le corps enseignant de l'école secondaire a adressé une demande au conseil municipal demandant à être mis au bénéfice de l'allocation pour renchérissement de la vie. La prochaine assemblée municipale sera nantie de cette demande.

M. le Dr Xavier Jobin, député et conseiller municipal, a été désigné pour tâcher d'obtenir de la S.S.S. les permis d'importation nécessaires en vue de créer un entrepôt de denrées de première nécessité destinées à la population peu fortunée de notre ville. On sait que ces permis d'importation sont très difficiles à obtenir. Pourquoi? Nous reviendrons sur cette affaire.

**Pommes de terre et denrées.** — MM. Frôté, gérant, et Schlatter, agriculteur, ont été désignés pour surveiller la récolte de pommes de terre du Banné.

Le Conseil municipal a décidé d'encaver la récolte de pommes de terre du Banné, en vue de faciliter l'achat aux personnes ne possédant pas les moyens de faire de grandes provisions ou ne possédant pas de caves. Un jour par semaine sera fixé, de manière à ce que chacun puisse aller s'approvisionner suivant sa bourse et ses besoins.

**ST-IMIER.** — En souvenir. — Lettre ouverte à M. le commandant des troupes cantonnées à St-Imier.

Monsieur,

Nous nous sentons pressés, Monsieur, de vous présenter nos remerciements pour la courtoisie dont vous avez fait preuve jeudi soir à l'égard de notre population ouvrière. Vous avez bien voulu ne pas donner l'ordre à vos soldats de nous embrocher et nous vous en sommes infiniment reconnaissants. Cette magnanimité de votre part nous encourage à vous signaler un petit oubli. Nous regrettons que vous n'avez pas mis le comble à vos bontés en ne faisant pas faire votre fanfare pendant qu'à quelque deux cents mètres de là, une assemblée populaire avait lieu. Vos collègues du corps des officiers n'en auraient pas moins bien soupé et vos musiciens, que la corvée n'amusaient guère, auraient pu disposer de leur soirée d'une façon que nous croyons plus agréable pour eux, sinon pour vous. Les applaudissements dont une partie d'entre eux a salué notre cortège lors de son passage devant eux nous permet d'émettre cette appréciation sans crainte de nous tromper.

Ne vous semble-t-il pas aussi, Monsieur, que votre unité, à la bonne tenue de qui nous tenons à rendre hommage en passant, est l'hôte aussi bien des ouvriers que de l'autre partie de la population? Et, dès lors, cela étant admis, ne pensez-vous pas qu'il était tout indiqué de choisir un moment, pour donner libre cours aux accords brynants, quoique infiniment mélodieux, de votre fanfare, de choisir un moment, disons-nous, où chacun aurait pu les entendre sans déplaisir?

Peut-être avons-nous eu tort de ne pas attirer votre attention sur ce point. Mais il nous paraissait que c'était là une de ces démarches capables de froisser un galant homme, car elles sont l'expression d'une confiance insuffisante en son savoir-vivre.

Veillez agréer, M. le commandant, nos salutations bien empressées.

Pour la population ouvrière de St-Imier:

R. ROBERT.

**Pour rappel.** — C'est ce soir qu'a lieu la conférence sur les champignons. Les amateurs de cryptogames iront tous se documenter au Cercle.

**CORTEBERT.** — Terrible accident. — La compagnie de pionniers-télégraphistes cantonnée dans nos murs est occupée, depuis quelques jours, à la construction d'une tranchée permettant l'établissement d'une ligne téléphonique reliant le vallon à Tramelan.

Lundi soir, aux environs de 5 heures, quel-

ques soldats occupés à la pose d'une mine ont été victimes d'un terrible accident. Au moment où ils s'y attendaient le moins, la charge fit explosion, blessant très grièvement un soldat à la tête et à la poitrine. Un lieutenant a eu un œil atteint par des éclats de pierres et on craint fort que cet organe soit perdu. Un sergent a été blessé légèrement à la tête et aux mains.

Les victimes de cet accident ont été transportées à l'hôpital dans la soirée après avoir reçu les premiers soins du médecin militaire.

## Alcool pour l'industrie horlogère

La Chambre suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds nous adresse la communication suivante:

La Régie suisse des alcools est libérée jusqu'à nouvel avis de l'obligation de délivrer de l'alcool à brûler, afin d'assurer l'alcool nécessaire aux besoins militaires et industriels.

Ensuite d'une conférence qui a eu lieu à Berne, entre la Régie et une délégation de la Chambre suisse de l'horlogerie, cette dernière a reçu l'assurance que la Régie ferait tout son possible pour accorder à l'horlogerie l'alcool dont elle a besoin, ou tout au moins une partie, suivant les circonstances.

La Chambre suisse de l'horlogerie a été chargée de faire une enquête sur la quantité d'alcool utilisée pour l'horlogerie dans son ensemble, parties détachées y compris, dans l'année 1916. Une fois ce chiffre connu, la Régie verra, suivant ses provisions, ce qu'elle pourra réserver à cette industrie et fixera, cas échéant la réduction.

### Nouveau procédé de fabrication

L'alcool qui sera délivré sera de l'alcool fin à 90 degrés, mais dénaturé par un procédé spécial, afin de le rendre impropre à la consommation. Ce nouveau type d'alcool dénaturé est actuellement à l'essai dans certains établissements de la région horlogère, afin de s'assurer qu'il répond à tous les besoins et qu'il est en même temps utilisable non seulement comme alcool à brûler, mais dans tous les cas où on utilise de l'alcool pur.

Tous les intéressés sont invités à déterminer très exactement la quantité d'alcool, dénaturé ou non, qu'ils ont utilisé dans le courant de 1916, pour les besoins de l'industrie horlogère uniquement et à adresser ce renseignement avec la suscription « Enquête de l'alcool » d'ici au 10 septembre prochain au plus tard, à la Chambre suisse de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds; tout retard privera l'industriel de participer à la répartition. Cette réponse devra contenir également le nom et l'adresse du fournisseur habituel de l'alcool (droguiste, épicière, etc.). Il est bien entendu que les fabricants qui achetaient leur alcool à la Régie directement, doivent également donner ce renseignement, la Régie suisse ne voulant plus en délivrer directement sans le visa de la Chambre suisse.

La répartition de l'alcool se fera ensuite probablement avec le concours du S. I. H. par l'entremise des fournisseurs habituels.

Les intéressés non affiliés à une des sections de la Chambre suisse, peuvent obtenir des questionnaires à remplir auprès des Chambres de commerce de La Chaux-de-Fonds, Bienne ou Soleure, ainsi qu'à la Chambre suisse de l'Horlogerie.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**Rectification.** — En rectification de la correspondance adressée aux journaux par le Comité central des jeunes radicaux, la Chancellerie d'Etat nous informe que la décision d'accorder une allocation spéciale de renchérissement de la vie aux fonctionnaires a été prise par le Conseil d'Etat dans sa séance du 20 août, soit avant toute intervention du Comité des jeunes radicaux auprès des députés au Grand Conseil. En exécution de cette décision, le département des finances fut chargé d'élaborer un projet d'arrêté qui fut définitivement adopté le vendredi 24.

**Charbon de terre.** — Le public en général et les négociants en charbon sont rendus attentifs à l'arrêté pris par le Conseil d'Etat le 31 août, concernant l'inventaire et les besoins de charbon. Cet arrêté est publié dans la « Feuille officielle » du 1<sup>er</sup> septembre.

Les délais fixés pour les déclarations d'approvisionnement, d'une part, et pour l'enquête sur les besoins de la population en charbon, d'autre part, seront rigoureusement observés.

**Les coupes de bois.** — Le Conseil d'Etat, sur la proposition de son président a, décidé que l'amende fixée de 2 à 10 francs par mètre cube pour les coupes interdites soit fixée de 10 à 40 francs, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 20 avril 1917.

**LES BRENETS.** — Noyade. — Avant-hier, on a retiré du Doubs, près de l'établissement des bains, le corps d'un jeune homme de la région qui s'est noyé volontairement. Quelques lignes écrites retrouvées sur lui expliquent sa funeste résolution.

### NEUCHÂTEL

**Protestation de la Jeunesse socialiste.** — La J. S. de Neuchâtel, dans sa séance du 23 courant proteste énergiquement contre la condamnation injuste du camarade Jules Humbert-Droz. A bas les tribunaux militaires.

**Manifestation contre la vie chère.** — La Jeunesse socialiste et les Fédérations ouvrières organisent dimanche 2 septembre dans la salle de la Rotonde à 8 heures du soir, une grande manifestation populaire contre le renchérissement de la vie et contre les abus de la camarilla militaire. Orateur: Paul Golay, rédacteur à Lausanne.

Camarades ouvrières et ouvriers, venez

nombreux manifester. Votre nombre est une force immense. Vous serez tous là dimanche soir à la Rotonde, pour faire entendre au gouvernement la ligne de conduite qu'il doit prendre à l'égard de la classe ouvrière qu'il a trop longtemps méprisée. Tous au cortège, tous à la Rotonde, pour faire triompher vos droits. Départ du cortège à 7 h. 35, au local de l'Ecluse 15.

La Jeunesse socialiste rappelle aux camarades que les séances ont lieu tous les jeudis à 8 h. 1/4, Ecluse 15. Camarades, venez grossir nos rangs et lutter avec nous.

**Brigandage.** — Hier soir, la police a arrêté, à la rue du Manège, deux ouvriers charretiers qui maltraitaient un cheval d'une façon odieuse. Cette bête saignait par les naseaux et par la gueule et portait des blessures sur tout le corps. L'un des martyrisés, un nommé Ami Sunier, a menacé son patron de le battre, s'il était condamné. Une condamnation méritée attend les deux charretiers.

**Un scandale devant le juge d'instruction.** (T.) — Une famille qu'on dit être très honnête était appelée, il y a quelques semaines par des circonstances imprévues, à dire comment elle avait passé la soirée du ... Cette famille est concierge d'un local secret au n° 28 du faubourg de l'hôpital. Seule la dame fut citée devant le juge d'instruction qui siégeait à la Conciergerie, mandée par une commission rogatoire de l'autorité fédérale.

Avant de quitter son domicile, le mari eut soin de donner (c'est lui-même qui le raconte) des instructions formelles pour mentir au juge. Voici en deux mots les faits pour lesquels une enquête était ouverte. Un père d'une nombreuse famille était retenu en prison par les autorités fédérales, sous le soupçon d'avoir commis un délit dans la soirée du...

Or, ce soir-là, l'arrêté l'avait précisément passé à Neuchâtel, dans le local secret du faubourg de l'hôpital en compagnie d'un abbé de la paroisse catholique de Neuchâtel et de la famille du concierge. Mais, comme cet homme avait été introduit dans ce local, par extorsion au règlement de la maison, il s'agissait de dire au juge « pour s'éviter des ennuis », nous ne le connaissons pas ». Ainsi fut fait et l'abbé se joignit, dans la salle d'attente du juge d'instruction, à la procédure de la femme du concierge.

Pressé de questions par le juge, il laissa bien échapper ça, et là des mots qui laissent croire à une petite manœuvre. La dame ne rougit point. Elle débita son affaire avec la certitude d'une personne qui a la conscience pure.

Pendant ce temps, l'homme arrêté se morfondait en prison et criait à tue-tête: « Je suis innocent, j'étais à Neuchâtel, dans tel local, le soir où le délit aurait été commis. »

Voilà, comment on peut, même revêtu de la soutane ecclésiastique, mentir pour laisser en prison un innocent.

### LE LOCLE

**Les courses postales pour La Brévine.** — (T.) — Les communes de la Brévine, du Cerneux-Péquignot et du Locle, avaient récemment adressé une pétition au Conseil fédéral. Elles demandaient que la course postale Le Locle-La Brévine soit maintenue. Sur préavis de la direction générale des Postes, le Conseil fédéral vient de décider que la course en question ne sera pas rétablie. Cependant, comme la région de la Brévine et du Cerneux-Péquignot sont des endroits de séjour et de villégiature d'été, le service postal sera maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Parmi ses motifs de refus d'accéder à la demande des trois communes montagnardes, le Conseil fédéral fait valoir que la Brévine est une localité très bien desservie, au point de vue des voies de communications.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Députés, conseillers et militants

Vous êtes convoqués d'urgence à la séance de ce soir au Cercle, à 8 h. et demie, dans laquelle seront arrêtées les mesures nécessaires afin d'exécuter les décisions prises dans les récentes manifestations. Le parti compte sur la présence de tous.

**La «Nautique» chez nous.** — Cet après-midi, à 3 h. 40, arrivera, en notre gare l'« Harmonie nautique » (Harmonie municipale de la ville de Genève). Les « Armes-Réunies » les attendront à la gare, pour les conduire en défilé à la rue Léopold-Robert.

**La question du combustible.** — Il arrive fréquemment ces derniers temps des plaintes à la Commission économique concernant le combustible noir, refusé aux consommateurs par les marchands de la place.

Après enquête faite et pièces justificatives fournies, il résulte que ces négociants reçoivent actuellement cette marchandise sans prix fixé, ceux-ci ne seront déterminés qu'une fois les prix de revient dûment établis en suite du nouvel arrangement avec l'Allemagne. En considération de ces faits, les négociants de la place sont dans l'impossibilité de livrer, ou ne le font que sous réserve de l'acceptation par le client des prix qui seront établis et ratifiés par la Commission économique.

Concernant la tourbe, les autorités communales font de pressantes démarches pour que, dans la répartition de ce combustible, il soit tenu compte des conditions climatériques de notre ville.

Pour le bois de feu, des envois nous sont acquis; sous peu le public sera informé des conditions d'achat et du mode de répartition.

La question du combustible et tout ce qui a trait à l'alimentation en général sont l'objet de la plus grande sollicitude des pouvoirs constitués qui font dans la mesure du possible tout ce qui peut être fait pour l'alimen-

tation régulière de la ville et pour éviter aux consommateurs des hausses injustifiées.

Le Président de la Commission Economique :

Paul STÄHLI.

**Une conduite saute.** — Ce matin, à 4 heures et demie, une conduite d'eau a sauté à la rue Léopold-Robert, près du restaurant des Victoires. La chaussée fut passablement inondée.

Pendant la matinée, des employés des services industriels sont occupés à la réparer.

**Contre la tuberculose.** — Le Dispensaire antituberculeux ouvre ses portes en Septembre: consultations le mercredi de 8 heures et demie à 10 heures. A cette occasion, il est rappelé au public que les consultations gratuites de M. le Dr de Speyr, oculiste, ont lieu le mardi et le samedi, de 11 h. à midi, à son domicile, rue Jaquet-Droz, 32.

**Union chrétienne.** — Cette société annonce et recommande sa vente annuelle à tous ses amis et au public. — Voir annonce.

**Dons.** — La Direction de Police a reçu avec reconnaissance un don de 50 fr. de la part de la famille Bühlmann, Arène du Pilate en faveur du Fonds de retraite et de secours de la Garde communale.

— Reçu d'un généreux anonyme 5 fr. en faveur des Classes gardiennes. Sincère merci.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### Au Parc des Sports

L'attrait sportif de demain sera sans conteste les grands matches de football qui se dérouleront au Parc des Sports. Comme annoncé, le F. C. Berne jouera contre le F. C. Chaux-de-Fonds à 2 h. 1/2. Disons que le Berne F. C. prouva son excellente forme dimanche passé en battant le F. C. Genève par 3 buts à 2.

A une heure, Comète I de Peseux jouera contre Chaux-de-Fonds III et à 4 heures aura lieu le match Concordia I et Chaux-de-Fonds II. Ajoutons que Concordia I d'Yverdon fut une ancienne équipe de série A. Comme on le voit ces matches seront du plus grand intérêt et il n'en faut pas plus pour y attirer tous les amis du beau sport.

### Match Bâle I-Etoile I

Bâle F. C. nous annonce la venue d'une équipe sélectionnée; de son côté, Etoile I, après un vigoureux entraînement et la venue de nouveaux joueurs dont on dit grand bien, à côté des Wyss, Hirschy, Schumacher, Jaek, fera l'impossible pour triompher de son rude adversaire.

Aussi tout fait présager une partie de toute beauté et nous ne pouvons qu'engager vivement nos sportsmen à se rendre dimanche au Parc de l'Etoile.

### Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 13.424.98
D'un trimard de Neuchâtel	1.—
Vivent les grévistes de la batterie thurgovienne! H. W., St-Imier	0.50
Vivent les grévistes de la batterie thurgovienne! R. P., St-Imier	0.50
Vivent les grévistes de la batterie thurgovienne! L. B., St-Imier	0.30
E. A., Peseux	1.—
M., Bellinzona	3.—
Une partie à l'as de cœur entre Sagnards et Lolois	1.—
Total	fr. 13.432.28

## LA GUERRE

### FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

#### Communiqué français

A l'est de Cerny, une patrouille allemande qui tentait d'aborder nos lignes a été repoussée par nos feux.

Activité réciproque de l'artillerie sur les deux rives de la Meuse.

En Alsace, un coup de main ennemi sur le Hartmannsweilerkopf a complètement échoué.

#### Communiqué anglais

Temps très variable. L'ennemi a violemment bombardé cette nuit nos positions avancées au nord-ouest d'Arleux-en-Cohelle et, au début de la matinée, a tenté sur nos lignes un coup de main qui a entièrement échoué.

#### Les Allemands en Belgique

L'«ECHO belge» annonce que le bourgmestre de Hamont a été condamné à mort pour avoir aidé des Belges à passer en Hollande.

### FRONT ITALO-AUTRICHIEN

#### Communiqué italien

#### Avance sur les pentes du San Gabriele

Dans la journée d'hier, nous avons combattu sur le plateau de Bainsizza et sur le Carso, pour consolider la possession de certaines hauteurs et pour rectifier nos lignes. Nous avons obtenu des avantages sur les pentes septentrionales du Monte San Gabriele et dans le vallon de Brestovizza. Dominant la résistance acharnée de l'ennemi, nous avons capturé 635 prisonniers dont 12 officiers, ainsi que cinq mitrailleuses.

Sans se laisser arrêter par un feu très violent des batteries anti-aériennes, nos aviateurs ont bombardé avec succès les installations ferroviaires de la région de Tolmino et les arrières de l'ennemi sur le Carso.

## LES DÉPÊCHES

### L'affaire Almereyda

#### Démission de M. Malvy

M. Malvy a adressé à M. Ribot sa démission de ministre de l'intérieur.

Dans sa lettre de démission, M. Malvy rappelle que M. Ribot lui a refusé, il y a quelques mois, la démission qu'il lui avait adressée devant des attaques injustifiées.

M. Malvy ne peut faire face à la violente campagne de calomnies dirigée contre lui qu'en reprenant comme citoyen la liberté qui, présentement, lui fait défaut.

Il déclare, en terminant, que sa conscience est tranquille et qu'il emporte dans sa retraite le témoignage de tous les honnêtes gens qui connaissent sa collaboration à la défense nationale et de tous les démocrates qui savent ses efforts prolongés en faveur de la paix sociale.

### Naufrage du «Natal»

MARSEILLE, 31. — A la suite d'une collision avec un autre vapeur, le paquebot «Natal» a coulé le 30 août, à 20 h. 30, au large de Marseille. 520 naufragés ont été ramenés à Marseille.

#### Comment s'est produite la collision

MARSEILLE, 31. — Le paquebot «Natal» venait de quitter le port lorsqu'il fut abordé, par babord arrière, par un autre navire. Immédiatement il radiotélégraphia au port de Marseille, qui, rapidement, envoya des remorqueurs. En même temps, les commandants des deux navires mettaient à l'eau des chaloupes et des radeaux, et ramenaient à terre 520 naufragés.

Pendant toute la nuit et toute la journée, les recherches ont continué.

La nouvelle, connue à Marseille dans l'après-midi, a produit une vive émotion.

#### Les Mémoires de M. Gerard

LONDRES, 31. — (Reuter). — Dans les mémoires que publie le «Daily Telegraph», M. Gérard, ancien ambassadeur d'Amérique à Berlin, prouve une fois de plus combien les Allemands étaient décidés à provoquer la guerre et à écarter toute intervention en faveur du maintien de la paix.

Le 30 juillet 1914, M. Gérard eut une conversation avec M. Cambon, ambassadeur de France, et le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin. Ils furent d'accord pour reconnaître que seule une intervention des Etats-Unis pouvait empêcher la guerre. Agissant sous sa propre responsabilité, M.

Gerard envoya la lettre suivante à M. de Bethmann-Hollweg:

«Excellence. Mon pays ne peut-il rien faire? Ne puis-je rien faire pour empêcher cette terrible guerre? Je suis convaincu que le président approuverait tout acte que je ferais dans l'intérêt de la paix.

»Toujours vôtre

»Gérard.»

Cette lettre resta sans aucune réponse. Le lendemain, la situation empira du fait que l'Allemagne proclamait le «danger de l'état de guerre» et exigeait la démobilisation russe dans le délai de douze heures.

#### Lutte d'artillerie à Cerny

PARIS, 1. — 23 heures:

Aucune action d'infanterie au cours de la journée. Lutte d'artillerie assez vive dans la région de Cerny et sur la rive droite de la Meuse au nord de la cote 344.

#### Violent bombardement allemand

LONDRES, 31. — Communiqué de 21 heures:

Ce matin, au point du jour, l'ennemi, en même temps qu'il canonait nos tranchées à l'est de Gouzeaucourt, déclenchait un violent bombardement sur les positions conquises par nous à l'est d'Argicourt et d'Epely.

A l'est d'Argicourt, les Allemands n'ont tenté aucune attaque d'infanterie, mais, plus au nord, un monticule isolé situé au nord de la ferme de Villemont, sur le terrain que nous avons pris le 15 août, a été attaqué par de forts détachements ennemis, qui ont obligé la faible garnison occupant cette position à reculer. Nous avons repoussé des coups de main ennemis sur nos tranchées à l'est de Gouzeaucourt.

Une forte patrouille allemande a réussi, pendant la nuit, à pénétrer dans une de nos positions à l'est d'Oost-Taverne. Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

#### Notre ravitaillement

BERNE, 1. — Hier après-midi s'est ouverte, sous la présidence de M. Schulthess, la conférence convoquée par le département de l'économie publique pour examiner les différentes mesures prises dans le domaine du ravitaillement du pays en denrées alimentaires. Plus de 120 délégués des gouvernements cantonaux, des grandes associations économiques, de l'Union des villes suisses, des syndicats, etc., ont pris part à la conférence.

M. Schulthess a exposé le but de la conférence et les mesures prises par le Conseil fédéral, entre autres contre les accapareurs.

M. Burki, directeur de l'office vétérinaire, a rapporté ensuite sur le ravitaillement en viande. Il a exposé que les prix du bétail ont baissé et que, par conséquent les prix de la viande doivent baisser aussi. Des prix maxima pour le veau sont prévus pour le milieu de septembre.

M. Pettavel, de Neuchâtel a réclamé des prix maxima pour la vente de la viande. Ce point de vue fut combattu par M. Schulthess. Huggler fit remarquer que le Conseil fédéral s'y prend un peu tard pour commencer à réagir contre la vie chère et les accapareurs. On se rend compte que le Conseil fédéral voudrait bien, maintenant que le peuple proteste hautement, pouvoir s'opposer à la politique de renchérissement des agrariens. Mais comme ceux-ci sont un élément appréciable pour les futures élections, il s'agit de manoeuvrer en douceur, pour ne pas se les mettre à dos. M. Schulthess a une réputation d'habile homme. Comment fera-t-il pour concilier les bénéfices des accapareurs avec les réclamations de la population. Cela sera très curieux à voir.

#### Pour commerce usuraire

BALE, 31. — La cour d'appel a condamné à 1000 fr. d'amende, éventuellement 200 jours de prison, le négociant Jacob Liebli, de Strasbourg, à Bâle, pour s'être livré au commerce usuraire de saindoux.

Condamné d'abord en première instance à 3000 fr. d'amende, il fut acquitté par la cour d'appel, sur quoi le procureur général interjeta recours au Tribunal fédéral, qui renvoya l'affaire à la cour d'appel de Bâle-Ville.

#### L'exportation du chocolat et du café

BERNE, 1. — (Serv. part.) — Il est question à Berne, d'interdire l'exportation du chocolat et du café.

#### Les visiteurs grecs

BERNE, 1. — Le prince Christophe de Grèce vient d'arriver en Suisse. Il a rejoint ses frères à l'Hôtel Bernerhof, dans la capitale. Mardi prochain, le roi Constantin quittera Davos, pour aller s'installer à Zurich.

#### Le prix du lait

BERNE, 1. — (Serv. part.) — Le prix du lait ne subira pas de hausse avant le premier novembre. Mais il est probable qu'ensuite son prix sera augmenté. On fait valoir à Berne le fait que les frais généraux des paysans sont plus considérables en hiver qu'en été. Le fourrage fait défaut. D'autre part, la consommation du lait a beaucoup augmenté depuis trois ans. Un grand nombre de particuliers font leur beurre à la maison. Les paysans fabriquent également beaucoup de beurre qu'ils vendent à des prix exorbitants.

#### Le prix de la viande aux Grisons

BERNE, 31. — L'Association des bouchers des cantons des Grisons a décidé dans sa séance d'hier de réduire le prix de la viande de 20 centimes.

#### Un scandale

BRUNNEN, 1. — Sous ce titre, on lit dans l'«Aargauer Volksblatt»:

Selon le «Bot», on a nommé comme remplaçant du commandant de place de Brunnen, un lieutenant allemand interné.

#### Mort de M. Vogt

BERNE, 31. — L'ingénieur en chef des chemins de fer fédéraux, M. Vogt, vient de mourir à l'âge de 68 ans.

#### Sur le front alsacien

BALE, 1. — (Serv. part.) — Le front d'Alsace se réveille. Hier après-midi on entendait une forte canonnade sans interruption. Il y a longtemps qu'un roulement pareil ne s'était fait entendre.

#### Mise sur pied renvoyée

BERNE, 31. — Le Conseil fédéral, dans sa séance de ce matin, a décidé de renvoyer d'un mois la mise sur pied du régiment 30, ceci d'accord avec l'état-major.

On donne satisfaction au gouvernement tessinois qui avait demandé ce renvoi parce que les agriculteurs tessinois sont spécialement occupés au mois d'octobre.

Dans le canton d'Argovie se dessine un mouvement analogue. Les Argoviens demandent de retarder d'un mois la mise sur pied de leur régiment.

#### Le temps probable

Nuageux avec vents de sud-ouest; température peu changée; pas de précipitations notables.

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Jeunesse socialiste.* — Tous les camarades faisant partie du comité masculin et féminin, sont convoqués pour ce soir à 7 h. précises au local. Très important.

NEUCHÂTEL. — *La Jeunesse socialiste* rappelle aux camarades qu'ils doivent tous se trouver au local, Ecluse 15, dimanche matin à 9 heures et à 2 heures pour la propagande de la manifestation. Par devoir.

ST-IMIER. — *Jeunesse socialiste.* — Lundi 3 septembre à 8 h. 1/2 du soir, assemblée extraordinaire de la Jeunesse socialiste. L'ordre du jour étant de la plus haute importance, nous comptons sur tous les membres.

VILLERET. — *Jeunesse socialiste.* — Ce soir, assemblée du comité au local, à 8 h.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la «Sentinelle»!

## Union Chrétienne de Jeunes Gens

BEAU-SITE

### VENTE ANNUELLE

Lundi 17 Septembre 1917

Buffet dès 10 heures du matin Buffet

Mardi 18 et Mercredi 19 Septembre

dès 8 1/2 heures du soir

7037

### SOIRÉES

Place numérotées fr. 1.— Non-numérotées fr. 0.50 en vente au Magasin de l'Ancre et à Beau-Site

Les dons peuvent être remis chez:

M <sup>mes</sup> Schneider-Robert, T.-Allem. 63, Gander-Wuillomenet, Tourel. 33 Dubois-Lemrich, Doubs 1. Robert-Grieshaber, Côte 16.	M <sup>mes</sup> Rauber-Racine, Jardinière 104 MM. Georges Metzger, A.-M. Piaget 15. Marc Reymond, Envers 16. Louis Perregaux, pasteur, Place d'Armes 3a.
---	--

### Photographie artistique

J. Groepler

Léopold-Robert 56-a  
La Chaux-de-Fonds

GROUPES - AGRANDISSEMENTS

PORTRAITS 2650

POSE D'ENFANTS

Prompte livraison - Téléphone 10.59

### ELISABETH GRUBER

Rue du Seyon 14-b - NEUCHÂTEL

Tissus - Tollerie

Grand assortiment de Tabliers

Lingerie - Cols fantaisie

Bas - Chaussettes 1497

### COIFFEUR

A. HOLL, A.-M. Piaget, 31

Le magasin sera fermé

le Dimanche.

### CHAPELLERIE

W. Moritz

Au Tigre Royal

Rue Léopold-Robert, 15

Futre extra-léger

Dernières nouveautés

pour la saison

Grand choix de CRAVATES

Parapluies

Prix très avantageux Se recommande.

5% S. E. N. et J.

## Sertisseurs

au burin fixe ou à la machine trouveraient place stable et bien rétribuée dans fabrique de La Chaux-de-Fonds. S'adresser au bureau du journal. 7068

Jeune homme sérieux et solvable cherche chambre meublée de suite. Offre sous chiffre 7067, à La Sentinelle.

Chien berger Ecossais race Colleys avec Pedigrée pure race, est à vendre chez M. Bühler, rue D.-P. Bourquin n° 1. 7009

A vendre une baignoire de bébé, en zinc, à l'état de neuf, ainsi qu'un store de charrette, imperméable, très peu usagé. S'adresser entre 11 heures et midi, rue du Succès 11a, 3<sup>me</sup> étage, à droite. 7029

### Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 2 septemb.: Descendres.

Pharmacie Cooperative: 2 sept.: Office N° 1, Rue Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés.)

A vendre un joli petit lit d'enfant. Rohrback, rue du Crêt 20. 6377

Etat civil de La Chaux-de-Fonds Du 31 août 1917

**Naissances.** — Chopard Adèle, fille de William, employé G. F. F. et de Emma née Dornberger, Bernois. —

**Promesse de mariage.** — Fruttschi Arnold, mécanicien, Bernois, et Diacon Flora-Jeanne, ménagère, Neuchâtoise.

**Mariages civils.** — Bandeller Charles-Auguste, ébéniste, jet Moor Bluette-Antoinette, régisseuse, tous deux Bernois. — Burnier Paul-Henri, menuisier, Fribourgeois, et Zaugg Hortense-Olga, horlogère, Bernoise. — Ramseyer Henri-Adolphe, horloger, Bernois, et Dubois Edmée-Juliette, commis, Neuchâtoise et Bernoise.

**Décès.** — 2929. Frei Karl, veuf de Rosine née Lienhard, Soleurois, né le 6 février 1842 — 2930. Schürch Jakob, veuf de Rosa née Schreier, Bernois, né le 13 Juin 1881.

### Inhumations

Samedi 1<sup>er</sup> septembre 1917 à 1 h.:

A Renan, Mme Opplinger-Amstutz, Marie, 45 ans 3 1/2 mois, domicile: Clermont.

Mme Graf-Perret-Gentil Lisa, 80 ans 7 mois, Numa Droz 25, sans suite.

Mme Aeschlimann-Liengme Aurélie, 71 ans 5 1/2 mois, rue du Temple Allemand 39.

A 2 h.: Mr Frei Charles, 75 ans 7 mois, rue de la Paix 89, sans suite.

Dimanche à 1 h.: M. Schurch, Jakob, 36 ans 2 1/2 mois à l'Hôpital.

# La Scala

Du 1<sup>er</sup> au 6 Septembre

# La Petite Mobilisée

Le poignant roman populaire de Marcel Priollet

# Cinéma Palace

Du 1<sup>er</sup> au 6 Septembre

# Blessée au Cœur

Célèbre roman populaire de Jules Mary

Grande Vente-Réclame en

# FLANELLE COTON

<b>Flanellette</b> Bonne qualité, jolis dessins, larg. 70 cm. Lem. réclame <b>0.95</b>	<b>Flanellette</b> Qualité avanta- geuse, grande va- riétés de dessins. Lem. réclame <b>1.25</b>	<b>Flanellette</b> Qualité supérieure dessins variés, lar- geur 75 cm. Lem. réclame <b>1.35</b>	<b>Flanellette</b> Qualité recommandée, jolies rayures et dessins, larg. 75 à 78 cm. Lem. réclame <b>1.50</b>
--	--	---	--

Visitez  
notre  
**Rayon**

**Reps** flanelle coton,  
pour Blouses jo-  
lies dispositions, lar-  
geur 70 cm. Récl. n. **1.75**

Regardez  
notre  
**Vitrine**

Pour **Veloutine imprimée** Pour  
Peignoirs, Blouses, etc. Robes d'Enfants, etc.

**PRIX AVANTAGEUX**

Joli assortiment en 7055

**Linges, Damas, Bazin, Piqué molletonné  
Toile blanche, Toile écrue, Zéphir, etc, etc.**

Grands :: **GROSCH & GREIFF** S. La Chaux-  
Magasins A. de-Fonds :

**AU GAGNE-PETIT** E. Meyer & Co  
Place Neuve, 9.  
Lainage, Corsets, Lingerie,  
Lingerie, Meubles soignés.

**Diamants.** Vieux burins, débris et  
esquilles de diamants  
sont achetés par l'atelier de pierriste  
rue du 1<sup>er</sup>-Mars 12. 7002

**A vendre** pour cas imprévu, très  
fort chien courant âgé  
de 6 1/2 ans. — S'adresser à M. Ernest  
Chalet, Paix 77. 6491

Vient d'arriver un grand choix en

## Manteaux Caoutchouc

à fr. 55.—, 60.— et 65.—

## Manteaux imperméables en gabardine

à fr. 75.—

## Pardessus Mi-Saison

de fr. 50.— à 80.—

## Nouvel Assortiment en Complets

Dernière Nouveauté

50.— 55.— 60.— 65.— 70.— 75.— jusqu'à 100.—

Complets extra soignés, garantis pure laine

à fr. 135.—

## PANTALONS DE TRAVAIL

depuis fr. 9.— à 25.—

Pantalons velours noir

qualité extra fr. 20.— et 22.—

# MAISONS NAPHTALY

La Chaux-de-Fonds - Le Locle 7054

## Apollo

Jardin Anglais

**NEUCHÂTEL**

Du 1<sup>er</sup> au 7 septembre

### Le SACRIFICE

en 3 actes, scène dramatique des  
plus émouvantes, interprétée par  
la grande artiste russe Mlle NA-  
PIERKOWSKA. Sacrifice que  
s'impose une jeune épouse pour  
sauver l'honneur de sa belle-mère

Lui... **Garçon Limonadier**  
Comédie fou-rire 7061

### Les REPTILES

en 5 actes, tragique drame d'a-  
ventures parmi les fauves. Le plus  
formidable que l'on ait vu jus-  
qu'à ce jour. Une bande de mal-  
faiteurs, pour s'emparer d'une  
affaire de haute importance ima-  
gine le plan infernal de lâcher  
tous les fauves d'une ménagerie  
et de les introduire dans la villa  
d'un banquier. Grand désarroi  
dans la demeure. La course à la  
mort.

Autres scènes indéscriptibles.

Attention, dès vendredi  
**Les Misérables**  
de V. HUGO, en 9 actes, le tout  
en une séance.

**BON**

Couper ce bon et le remettre  
à la caisse de l'Apollo pour ne  
payer que les prix suivants : Ré-  
servés fr. 1.—, 1<sup>res</sup> fr. 0.60, 2<sup>es</sup>  
0.50, 3<sup>es</sup> 0.30.  
Le dimanche soir excepté.

Boucherie-Charcuterie  
**Ed. SCHNEIDER**  
4, Soleil, 4

Grand choix de

## LAPINS

frais

à fr. 2.25 le demi-kilo  
7056 Se recommande.

On demande une bonne sommelie-  
re pour grande Bras-  
serie, bonnes servantes. — S'adres-  
ser au Bureau de Placement, Daniel-  
Jeanrichard 43. 7060

## Remonteurs de Finissages Acheveurs d'échappements

pour grandes pièces ancre sont de-  
mandés à la **Fabrique Lavina,**  
à **VILLERET.** 7057

## Acheveurs d'échappements

pour mouvements 9 3/4 et 13 lignes  
ancre. Eventuellement on sortirait à  
domicile. — S'adresser à la **Fabri-**  
**que E. Erlsbacher,** succ., Léo-  
pold-Robert 73a. 7058

**MARDI 25 Septembre 1917**

## Tribunal civil

Cours d'Instruction civique pratique

1. Un voisin qui rend le mur mi-  
toyen après huit mois de refus, mais  
exige toujours fr. 2.000 de dommages  
pour lui avoir dit son fait.
2. Une nouvelle curiosité. Un prési-  
dent de Tribunal qui demande aussi  
fr. 2.000 de dommages, pour avoir  
demandé en termes précis sa récusation  
qu'il nous accorda après huit  
mois de réflexions.

**Avis aux amateurs.**  
6474 **Dr. FAVRE.**

## POMPES FUNÈBRES

S. A.

## LE TACHYPHAGE

se charge de toutes les démar-  
ches pour inhumations, inciné-  
rations et transports funèbres.

Toujours grand choix de  
**Cercueils TACHYPHAGES**  
**Cercueils incinération**  
**CERCUEILS de bois**

Pour toute commande s'adresser :  
**Numa-Droz 21 - Fritz-Courvoisier 56**  
**4.90** Téléphones **4.34**  
Jour et Nuit 6299



## PARC DES SPORTS

Rue de la Charrière

Dimanche 2 Septembre 1917

## Trois Grands Matches de Foot-Ball

A 1 heure :

Gomète I (Peséux) contre Chaux-de-Fonds III<sup>a</sup>

A 2 heures et demie :

**Berne I contre Chaux-de-Fonds I**

A 4 heures :

Concordia I (Yverdon) contre Chaux-de-Fonds II<sup>a</sup>

Entrées :

Grandes personnes, Fr. 0.60. — Enfants, Fr. 0.30. — Dames, entrée libre. 7055

## Brasserie de la Place - Saint-Imier

Samedi et Dimanche

## GRAND CONCERT

donné par la troupe DAUMONT

En vedette :

**GILDYA**, Danseur à transformation de l'Etoile Palace.

**M<sup>lle</sup> Isis d'ABIDOS** || **M<sup>lle</sup> TIRIAN-HETT**

Diseuse des Variétés

Diseuse à voix

Au piano, M. Daumont. 7059

Se recommandent, **Le Tenancier. La Troupe.**

## Brasserie du Jura

SAINT-IMIER

Samedi et Dimanche

## GRAND CONCERT

donné par la renommée troupe

## ABER-BERT

7062

Se recommandent, **La troupe et le tenancier.**

## ★ Parc de l'Etoile

Dimanche 2 Septembre 1917

## Grands Matches de Foot-Ball

Ouverture de la Saison

A 1 heure :

**LE LOCLE** contre **ETOILE III<sup>a</sup>** 7063

A 2 1/2 heures :

**BALE I** contre **ETOILE I**

A 4 heures :

**TRAMELAN I** contre **ETOILE II<sup>a</sup>**

Entrée : 60 centimes. — Enfants, 30 centimes. — Dames, entrée libre.

On s'abonne à toute époque à la **SENTINELLE**

L'Eternel votre Dieu vous a  
accordé le repos.

Josué I. 23.

Madame et Monsieur Albert Perret-Gentil ;  
Madame et Monsieur Walther Imhof-Perret et leurs enfants, Al-  
bert et Alfred ;  
Madame et Monsieur Georges Metzger-Perret ;  
Madame Veuve Emile Perret-Gentil, ses enfants et petits-enfants,  
ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs  
parents, amis et connaissances du décès de

## Madame Elisa GRAF née Perret-Gentil

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand'mère,  
sœur, tante, grand'tante et parente, que Dieu à reprise à Lui, Jeudi  
30 courant dans sa 81<sup>me</sup> année après une très longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 30 août 1917.

L'enterrement sans suite aura lieu **samedi 1<sup>er</sup> septem-**  
**bre, à 1 heure après-midi.**

Domicile mortuaire : **Rue Numa-Droz 25.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame **Gamille Frésard-Meyer** et son fils adop-  
tif **Arnold Frésard**, ainsi que les familles alliées, se sentent  
pressés d'exprimer leurs sincères remerciements et l'expression de  
leur plus vive gratitude à tous leurs parents, amis et connais-  
sances, pour les témoignages précieux de sympathie qui leur ont été  
témoignés pendant ces jours de cruelle séparation. 7064

## La réponse de M. Wilson au pape

Vu l'abondance des matières, il nous a été impossible de donner hier la réponse de M. Wilson à la note pontificale. La voici dans son texte complet :

Tout en sympathisant avec l'appel que le pape vient d'adresser aux nations belligérantes, je me permets de dire que ce serait une folie que de nous engager sur le chemin de la paix, comme il nous y invite, si cette route ne devait pas nous conduire tout droit au but qu'il cherche. Notre réponse doit avoir comme base des faits tangibles et rien d'autre. Il est manifeste qu'aucune partie du programme pontifical ne peut être heureusement réalisée sans qu'il ait eu lieu un préalable et avant toute chose le rétablissement absolu du « statu quo ante » et avant que nos ennemis nous aient apporté de fortes et suffisantes garanties pour l'avenir.

## Le but de la guerre

Le but de cette guerre, je le dis ici, parce que c'est la vérité absolue, est d'affranchir les peuples et de les libérer de la menace du militarisme formidable mis au service du gouvernement responsable qui, après avoir secrètement projeté de dominer le monde n'a pas reculé pour réaliser son plan devant le respect dû aux traités non plus que devant les textes depuis si longtemps vénérés par les nations civilisées du droit international et de l'honneur.

Ce gouvernement, uniquement animé de la volonté d'accomplir son sinistre dessein a choisi son heure, et alors il s'est mis à frapper féroce et sans merci. Il ne s'est laissé arrêter aucune considération de justice ou de pitié. Il a franchi toutes les barrières de la morale pouvant se dresser devant lui opposant des digues à sa barbarie. Il a versé des flots de sang sur tout le vieux continent, non seulement le sang des soldats, mais encore le sang des femmes et des enfants, pauvres êtres sans défense.

Aujourd'hui, l'ennemi des quatre cinquièmes du genre humain est déçu et immobilisé, mais non encore vaincu. Le militarisme odieux contre lequel nous combattons est encore debout. Certes, il ne saurait représenter véritablement les aspirations du peuple allemand; mais il est son maître farouche.

Traiter avec lui conformément aux suggestions du plan de paix pontifical serait lui donner un renouveau de force, une sorte de consécration, ce serait mettre les Alliés dans la nécessité de constituer une ligue permanente des nations contre le peuple allemand. Ce serait abandonner pour toujours le peuple allemand aux influences néfastes et aux tendances effroyables pour l'humanité dont le gouvernement allemand nous a si souvent donné les preuves.

La paix peut-elle être basée sur la restauration de la puissance d'un gouvernement militariste allemand, ou sur la parole d'honneur qu'il pourrait engager dans un traité d'accommodement et de conciliation? Les hommes d'Etat ayant la responsabilité de diriger la politique de leur pays doivent se rendre compte actuellement qu'aucune paix ne pourrait reposer avec certitude sur les relations politiques et économiques basées sur des privilèges accordés à certaines nations au détriment des autres.

## La paix américaine

Le peuple américain a éprouvé les préjudices les plus considérables du fait du gouvernement allemand. Pourtant, les Etats-Unis ne songeaient pas à exercer des représailles sur le peuple allemand lui-même, car un bas désir de vengeance ne les anime pas. Les Américains estiment que la paix future devra reposer sur le droit des peuples petits

et grands, qui doivent jouir également de la liberté et de la sécurité la plus absolue et à qui personne ne peut contester le pouvoir de se gouverner eux-mêmes. Il faut qu'aussi soit reconnu aux peuples le droit de réaliser des accords économiques communs. Ce droit, nul ne songe à le contester au peuple allemand lui-même s'il se résigne à accepter un régime d'égalité et ne cherche pas à dominer, comme il essaye de le faire aujourd'hui.

Telle est la base primordiale de tout projet de paix. Elle doit reposer sur une foi profonde et ardente de tous les peuples intéressés et non sur la parole d'un gouvernement ambitieux et intrigant s'opposant à un groupe de peuples libres. Ce projet, nous l'avons mûrement étudié avec nos alliés. Nous sommes décidés à en poursuivre jusqu'au bout l'application. Nous ne cherchons aucun avantage matériel d'aucune sorte. Je tiens à le proclamer une fois de plus. Nous estimons que les torts vraiment insupportables que nous a causés le brutal esprit de domination du gouvernement allemand doivent être réparés, mais nous n'entendons pas qu'ils le soient au détriment de la souveraineté d'aucun peuple. Comment pourrions-nous vouloir cela, puisque nous sommes précisément entrés en guerre pour assurer la défense des faibles contre les forts? Le démembrement des nations ou la création de ligues économiques égoïstes à l'exclusion des autres peuples, nous les répudions également avec énergie, mais nous repoussons aussi toute base de paix inconsistante.

## L'heure de la paix

La paix durable que nous voulons doit être fondée sur la justice, la loyauté et le respect catégorique des droits de l'humanité. Nous ne pouvons pas regarder la parole de ceux qui gouvernent en Allemagne comme nous offrant des garanties suffisantes d'un état de choses durables. Il faudrait pour que nous y croyions qu'elle fût appuyée par une manifestation si évidente de la volonté et des desseins du peuple allemand qu'elle puisse légitimer l'acceptation sans réserve des autres peuples. Sans de pareilles garanties, en l'état actuel des choses, nul homme et nulle nation ne peut accorder sa confiance à un traité conclu avec le gouvernement allemand, même s'il établit la base d'un accord pour le désarmement, s'il remplace par un système d'arbitrage la confiance en la force militaire et même aussi s'il contient des arrangements formels en vue de la réconciliation des nations.

Nous devons donc attendre quelque nouvelle et évidente démonstration des véritables intentions animant les peuples constituant les empires centraux. Rien ne serait possible auparavant.

Dieu veuille que ce témoignage puisse se produire bientôt et de cette manière rendre à tous les peuples la confiance qu'ils avaient autrefois dans les engagements unissant les nations entre elles et de cette manière hâter la possibilité de conclure la paix.

## ECHOS

## Une erreur radicale

La « Tribune de Lausanne » d'hier écrivait en relatant les incidents de Genève a publié cette amusante coquille :

De nombreux gendarmes et agents de la Sûreté ont été frappés à coups de matraques. Le meneur principal, nommé Brunner, président de la Jeunesse radicale, a été arrêté.

Où allons-nous, si l'on fourre aussi des chefs radicaux au bloc?

## En embuscade

Deux poilus et un caporal sont en sentinelle dans un petit poste avancé; le sergent et la section sont à quelques pas derrière. Deux coups de feu éclatent. Le sergent s'avance en rampant jusqu'aux sentinelles, et s'adressant à l'oreille du poilu le plus rapproché...

— Sur quoi tirez-vous? lui dit-il.

Et le poilu répond à voix basse:

— Sur l'ordre du caporal, sergent.

## Dans le parti socialiste italien

Boris Souvarine, relate dans le « Journal du Peuple » un entretien qu'il a eu avec le secrétaire du parti socialiste italien, Lazzari. Il écrit :

Lazzari nous donne quelques renseignements intéressants sur la situation du parti socialiste en Italie. Trois cent cinquante municipalités sont entre les mains des socialistes, en particulier celle de Milan, Bologne, Novarre, Crémone; quatre provinces ont une administration socialiste.

Le nombre des adhérents du P. S. I. croît sans cesse; mais la guerre a fait subir de grandes pertes aux sections, qui atteignent le chiffre de 1350. L'armée italienne compte plus de 30,000 membres du parti.

L'«Avanti», journal quotidien de Milan, est interdit dans onze provinces constituant la zone de guerre; malgré cela, son tirage est de 60,000 exemplaires en moyenne. Une quarantaine de journaux socialistes hebdomadaires parviennent à vivre malgré les difficultés actuelles.

Nous profitons de l'occasion pour échanger quelques réflexions sur la campagne inouïe des journaux français qui cherchent à discréditer les socialistes italiens en les présentant comme des pro-allemands. L'«Humanité» elle-même, organe du parti socialiste, s'est abaissée à cette besogne de calomnie! Lazzari sourit avec sérénité; les camarades italiens méprisent cette campagne et ceux qui y participent. Elle ne diminue en rien le prestige du P. S. I. devant les masses ouvrières, l'influence énorme qu'il exerce et celle qui peut lui incomber demain, si l'éventualité envisagée par Snowden à la Chambre des Communes se réalisait.

La Conférence de Londres est naturellement le principal objet de notre conversation. Nous apprenons que Berenini et Sylvestri, du parti réformiste, seront à la conférence. Mais les représentants qualifiés du socialisme italien n'accepteront pas qu'ils y participent autrement qu'à titre consultatif. Ils ont sur ce point un mandat impératif et ils poseront à l'ouverture de la Conférence une question préjudicielle. Si les négats du P. S. I. devaient participer aux votes, Lazzari, Modigliani et Serrati quitteraient la Conférence.

Naturellement, ils protesteront contre le refus des passeports et se solidariseront avec les Russes, les Anglais de l'Indépendant Labour Party et les minoritaires français dans les questions de politique générale. Si les

## Censuré

de la première Conférence de Londres.

En terminant, Lazzari nous fait part des projets de nos camarades d'Italie. Un grand nombre de sections réclament l'accentuation de l'opposition, tant au Parlement que dans l'action publique, à la veille de l'hiver. Entre le 23 et le 26 septembre, un congrès national aura lieu à Rome et décidera de la tactique à observer. Le comité directeur proposera la démission simultanée de l'ensemble des 350 municipalités socialistes. Si cette mesure était adoptée, le gouvernement serait contraint de faire face à la situation

et d'assurer lui-même l'administration des villes, dans des circonstances difficiles, en raison de la situation économique.

## ETRANGER

## ITALIE

**Un record de l'aviation.** — Le 15 août passé, l'aviation italienne a enregistré un triomphal record. Le capitaine-aviateur Jules Laureati a couvert le trajet Turin-Naples et retour en 10 heures 30 minutes, sans escale. Cela représente du 170 km. à l'heure environ.

## ALLEMAGNE

**Comment on démobilisera.** — On ne saurait accuser les Allemands de faire preuve d'imprévoyance. Ils se préoccupent déjà des mesures à prendre au moment où leur armée pourra être licenciée. Leurs autorités en parlent même assez abondamment.

Au Reichstag, la commission commerciale et industrielle a pris, sous l'impulsion d'un commissaire au Ministère de la guerre de Prusse, le préavis suivant :

Le retour de l'armée à l'état de paix s'opérera progressivement, personne ne peut dire combien de temps il durera. En tout cas, l'administration militaire a admis en principe qu'aucun homme ne sera libéré avant qu'il ait trouvé du travail. Aussi les chômeurs éventuels sont-ils exposés à rester quatre mois de plus à l'armée. Les classes d'âge les plus anciennes seront licenciées les premières et, parmi elles, on favorisera essentiellement les pères et les soutiens de famille. Ceux qui auront droit à une assistance publique ne seront libérés qu'après la liquidation de leur cas.

Pour rendre le plus tôt possible aux activités pacifiques les forces qui leur sont nécessaires, on licenciera progressivement parmi les classes les plus anciennes les personnes qui appartiennent au divers degrés de l'échelle ci-après :

a) Personnel directeur dans le commerce, l'industrie, la navigation, etc.;

b) Chefs d'exploitation commerciale, industrielle et agricole et leurs employés, soit ingénieurs, contremaîtres, inspecteurs;

c) Petits patrons du commerce et de l'agriculture;

d) Fonctionnaires de l'Etat, des provinces et des communes, ecclésiastiques, instituteurs, employés de chemins de fer d'Etat ou privés, y compris les funiculaires et les tramways;

e) Marins et pêcheurs.

La liste continue par les ouvriers qualifiés et se termine par les Allemands établis à l'étranger, en passant par les manœuvres et les étudiants.

**La confiscation des fruits.** — Selon le « Berliner Tageblatt », pour mettre fin aux spéculations, on achetait 27 et 30,000 marks à forfait la récolte d'un domaine qui ne vaut normalement que 5,000 marks, et pour permettre sur une grande échelle la fabrication de confitures et de marmelades, le gouvernement allemand a décidé la confiscation de toute la récolte de pommes, de poires et de prunes. Les fabricants ont besoin de 8 millions de quintaux de fruits pour couvrir, l'hiver prochain, les besoins de la population. Il en résulte que désormais les fruits frais vont disparaître complètement des marchés.

D'autre part, on n'autorisera que la fabrication de 300,000 litres de vin de fruits (cidre, etc.) On se sert surtout des myrtilles pour faire du vin. Il paraît que le vin de myrtille rappelle celui de Bourgogne qui fait complètement défaut et dont les hôpitaux ont grand besoin!

## FEUILLETON DE LA SENTINELLE

11

## PAUV'GOSSE

PAR

Pierre DAX

(Suite)

Stéphane vit sur le tissu une coulée de sang. Révait-il ?

Il se pencha.

Lucie, dans des doigts crispés, tenait encore le revolver sur sa robe de gaze noire. L'homme tressailla. Une sueur froide envahit l'amant. Bouleversé, ses yeux se voilèrent. Morte ? Vivante ? Il ignorait.

Les lèvres étaient entr'ouvertes : les paupières closes.

Stéphane prit l'escalier, se jeta dans le fiacre qui attendait et lança une adresse.

Les minutes qu'il resta dans le véhicule furent de celles qu'on vit lorsque, assommé sous un coup brutal imprévu, la pensée ne peut agir, comprimée qu'elle est par la circulation soudainement trop active.

Son chapeau sur la banquette, il haletait. Ses yeux étaient ceux d'un halluciné. L'air hagard, les lèvres blêmes, il arriva chez un de ses amis, docteur, boulevard Saint-Germain.

En quelques mots, les deux hommes se comprin-

Devant le peu d'explications que Stéphane pouvait fournir sur l'accident, ils partirent sans perdre une minute. Précédé de son ami, et la voiture congédiée, le docteur pénétra chez la jeune femme. Les traits de Lucie étaient altérés. Elle avait la peau sèche, brûlante. Une fièvre intense rougissait ses pommettes.

Le bruit de la porte et des pas la laissa immobile, rigide. Ses paupières seules se soulevèrent, gardant ensuite une fixité de cadavre.

— Elle est morte ! murmura Stéphane.

Le docteur se tut. Il palpa la peau, cherchait le pouls, comptait les pulsations. Toujours silencieux, il essaya de décrocher les doigts qui retenaient l'arme. Il prit la tête à deux mains, avec précautions. Il la retourna sur le coussin. Sur la tempe, le long de la joue, au coin des lèvres, sur le cou, du sang chaud, rouge, coulait encore, glissant sur celui déjà coagulé. La blessure était à la tête.

L'habile praticien sortit d'une trousse des ciseaux tranchants, coupa les cheveux au-dessus de l'oreille.

Toujours insensible.

Hébéte, aussi pâle que la jeune femme, Stéphane suivait les mouvements du docteur.

L'arracherait-il à la mort qui guettait sa proie ?

Soudain, son regard tomba sur le mur tapissé, à la hauteur de la tête de la malade. Le papier était troué, avec, autour de la cavité, de légères échantures ourlées de bistre.

Du doigt, il montra la tache sur la guirlande de roses et murmura :

— La balle doit être là.

Redoutant d'avoir à contredire, par de nouvelles observations, une réponse encourageante, le médecin monosyllaba :

— Peut-être, en élargissant la plaie que cin-

que coup de ciseau agrandissait. Il me faudrait de l'eau.

Très inhabile, Stéphane apporta de la cuisine l'élément pur, limpide, immédiatement additionné d'acide phénique.

La balle avait déchiré le cuir chevelu. Une longue blessure saignante zigzaguait entre la soie des cheveux.

— La boîte crânienne a été respectée, diagnostiqua le docteur. Tant mieux ! Je craignais !

Les compresses de ouate imbibée firent un effet de poivre sur les chairs saignantes. Lucie gémit. Ses yeux noirs regardèrent son sauveur. Ils se fixèrent ensuite sur Stéphane. Lui reprocherait-elle de la ravir à l'impitoyable faucheuse ?

Un frisson le prit. Il lui saisit le poignet, prêt à attirer à lui la tête chérie.

— Laisse-moi seul avec madame, commanda l'ami.

Stéphane se redressa. Il passa dans la salle à manger, où, quelques heures plus tôt, le prélude du drame avait eu lieu.

Ni Lucie, ni l'homme de la science, n'entendirent le sanglot qui se brisa dans la gorge du malheureux.

L'examen minutieux du docteur fut long ; ses prescriptions serrées. Il ne voulait pas quitter la jeune femme sans une étude approfondie de son état. Chez elle, le système nerveux se trouvait fortement ébranlé. La circulation se faisait trop active. Outre la blessure qui, fortuitement, l'avait amené là, il découvrait un développement prononcé du corps thyroïde. Le mal de Basdow. C'était une maladie à soigner. Le geste désespéré ne venait-il pas d'une nervosité aiguë ?

Malgré les luttes contre toutes propositions, lorsqu'il quitta Lucie, il avait une promesse de calme ; une certitude qu'elle se laisserait soigner.

Une ordonnance rédigée, avec prescription de rester allongée, sans mouvement, le docteur se retira.

Quand Stéphane se retrouva seul avec Lucie, un trouble précurseur d'une défaillance fut maître de lui. Le désir de rompre fut soudain remplacé par une impression provoquée par l'idée qu'elle avait eue de mourir plutôt que de renoncer à lui.

Il resta là une partie de l'après-midi, faisant, peu à peu, accepter tout ce qu'il voulait. Lui-même alla demander une garde. Il ne quitta Lucie que lorsque celle-ci arriva.

Et encore, pendant que cette femme vêtue de noir, à l'allure simple, qui passait dans le monde sans bruit, en soulageant les infortunés... pendant que cette femme qui avait sacrifié à la coquetterie et dont les cheveux encerclés par un bonnet noir, dont les épaules couvertes d'une modeste pèlerine ; — pendant que cette veuve des plaisirs charnels, qui ne se reposait jamais, se dépensait toujours, se débarrassait dans le vestibule de son châteaü en mérinos, noir aussi, Stéphane prit la main de Lucie.

— A quelle époque votre terme de loyer ?

— Au premier octobre. Pourquoi ?

— Parce que vous donnerez congé. Lucie, vous habiterez ailleurs.

Les paupières de la jeune femme battirent, puis se refermèrent aussitôt.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'ici tout est lugubre.

Elle baissa le front et le releva lentement. La fleur épanouie du sourire illumina pour la première fois son visage pâli.

Elle répondit :

— Nous penserons à cela quand je serai remise.

(A suivre).

**TEMPLE COMMUNAL**  
Portes: 7 1/4 h. Samedi 1er Septembre Concert: 8 1/2 h.

**Grand Concert de Bienfaisance**  
donné au profit d'œuvres locales  
par  
**L'HARMONIE NAUTIQUE**  
(Harmonie municipale de la ville de Genève)  
(87 exécutants)  
Direction: AUG. PIEYRE

**PRIX DES PLACES:**

Galerie de face, fr. 3.-; Galerie de côté, fr. 2.50 et 2.-; Amphithéâtre de face, fr. 2.50, Amphithéâtre de côté, fr. 1.50, Parterre fr. 1.-  
Location Magasin de Musique Vue Léopold Beck, rue Neuve, 6485 et le soir du Concert à la porte de la tour P-23385-C

**Téléphones privés automatiques**  
Sonneries électriques  
Réparations - Installations - Fournitures électriques

Ouvre-portes et Ferme-portes automatiques

SERRURERIE en tous genres

Travail prompt et soigné

**A. Felhauer & Cie**  
Rue du Parc 8 5569

**Repasseuses**  
sont demandées par la Teinturerie

**Teil HUMBERT** 7028

**D<sup>r</sup>-méd. A. JEANNERET**  
P 28401 C Clinique rue de la Paix 27 6500

de retour du service militaire

**Au Magasin De Vincenti Guido**  
Téléphone 1.12 St-Imier Téléphone 1.12

Vins en gros et au détail - Liqueurs de toutes espèces - Malaga, Madère, Vermouth, Bière, Limonade, Sirops, Asti, Champagne, Grand Muscat, Champagne mauler, Assortiment de vins en bouteilles, rouge et blanc.

Jambon - Salami - Mortadelle - Saucissons, le quart fr. 1.10 Salami par pièce entier, la liv. fr. 4.-; Gendarmes la p. 25 cts. Thon et Sardines - Thon ouvert au détail - Moutarde et Cornichons au détail - Conserves de viande, de fruits et de légumes.

Prix modérés Prix modérés  
6081 Se recommande.

**D<sup>r</sup> HUMBERT** de retour P 23399 C

**Ecole d'Art**  
Les Cours du soir recommencent le 3 Septembre 7025

Tapiserie Décoration **M.-A. Fehr**  
Rue du Puits 9 1900 Remontage de Meubles et Lingerie

IMPRIMERIE COOPERATIVE

**OCCASION SENSATIONNELLE**  
Un lot de  
**Complets pour Messieurs**  
en solde

**Fr. 49.- la pièce**

**E. MANDOWSKY**  
Rue Léopold-Robert 8 7018

Ville de **Neuchâtel**  
POLICE LOCALE  
Service des approvisionnements

**Sucre**  
600 gr. pour Septembre

**Sucre pour Confitures**  
troisième et dernier kilo, prix maximum, cristallisé fr. 1,25 le kilo.

**Pâtes alimentaires**  
250 gr. pour septembre, prix maximum, pâtes monopolisées, fr. 1,30 le kilo.

Les bons d'achats pour les denrées ci-dessus seront distribués comme suit:

**CARTES A.**  
Hotel de-Ville, les lundi et mardi 3 et 4 septembre, de 8 h. du matin, à midi et de 2 h. à 7 h. du soir.  
Collège de Serrières et du Vauseyon, mardi 4 septembre, de 4 h. à 7 h. du soir.  
Chaumont, (Magasin de Mmes Clottu) mardi 4 septembre, de 3 h. à 5 h. du soir.

**CARTES B.**  
Hôtel de-Ville, mercredi 5 septembre, de 8 h. du matin à midi, et de 2 h. à 7 h. du soir; Jeudi 6 septembre, de 8 h. à midi.

**AVIS IMPORTANT**  
Bons pour pâtes alimentaires. Ces bons ne pourront pas être utilisés immédiatement parce que les magasins d'épicerie n'ont pas encore reçu cette marchandise. Des avis ultérieurs dans les journaux locaux informeront le public lorsque les magasins seront pourvus.

Le local de l'Hôtel de-Ville est ouvert seulement les LUNDI pour la vente de semoule sur certificats médicaux et pour remise des bons aux retardataires.  
Neuchâtel, le 1er Septembre 1917.  
Direction de Police.

**Monsieur**

offre gratuitement d'indiquer à tous ceux qui souffrent de l'estomac, soit: Aigreurs, Brûlures, Dilatation, Dyspepsie, Indigestion, Pituite, Gastrite, Gastralgie, Migraine, Ulcères, le moyen de se guérir rapidement et radicalement. De nombreuses lettres de remerciements sont à la disposition des personnes que cela intéresse. On répond de suite en joignant un timbre-poste pour la réponse. — L.-Ant. Dubois, Laboratoires Grammont, à Genève. OF761G 6256

On cherche

**jeune homme**  
de 14 à 18 ans, comme apprenti de commerce. Salaire depuis le début. S'adresser Cité Ouvrière - Belle Jardinière, Léopold-Robert 58. 7008

On sortira des

**Posage de cadrans**  
et emboîtages 13" ancre, à un bon ouvrier. — S'adresser rue du Parc 51, au Comptoir. 7039

**Aviveuse** de boîtes argent connaît bien son métier, est demandée. Ouvrage assuré et fort gage. S'adresser Progrès 49. 7005

**Timbres caoutchouc**  
**Plaques émaillées**

Prix les plus bas. Catalogue à disposition. — Vve E. Dreyfuss & Fils, Numa-Droz, 2 a. La Chaux-de-Fonds. P24118C3272

Mme V<sup>e</sup> A. GRANIER-BARBIER  
Rue du Puits 15  
Rubans, Broderie, Peignes, Camisoles, Caleçons, Bas, Chaussettes en tous genres 3588

Mesdames périodiquement souffrantes, demandez à la Société Parisienne, Genève, sa Méthode mensuelle régénératrice. — Catalogue gratuit. Infaillible. J.-H. 18463 C. 2418



**BRUNSCHWYLER & Co**  
LA CHAUX-DE-FONDS

**Chambres à bains**  
**Articles sanitaires**  
**Chauffages centraux**  
Eau — Gaz

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance du public de La Chaux-de-Fonds et environs, que nous avons repris la **Maison Hans Wille, Coutellerie, Place du Marché 8a**, et avons installé une succursale de notre Maison de Lausanne sous la raison sociale de

**Grande Coutellerie THOMI FRÈRES, Place du Marché 8a**

Etant donné que nous avons déjà complété le choix dans tous les articles qui rentrent dans la coutellerie, nous espérons que par notre principe de ne livrer qu'une marchandise de toute 1<sup>re</sup> qualité, au meilleur compte, nous saurons aussi justifier ici sur place la bonne renommée que notre maison inspire depuis plusieurs années.

P23420C 7023

**Thomi Frères, Lausanne.**  
Succursale de La Chaux-de-Fonds.

Dépositaire pour l'argenterie de la Grande Maison Anglaise „Nappin & Webb Ltd“  
**Poids et Mesures**  
**Articles de Ménage**



**Magasin d'Horlogerie-Bijouterie**

**„GLORIA „**  
LIQUIDATION GÉNÉRALE

Pour cessation de Commerce

6337 **RABAIS jusqu'à 40 %** P 35602 C

Montres - Régulateurs - Réveils - Bijouterie - Orfèvrerie  
Téléphone 1508 — RÉPARATIONS en tous genres. — Exécution soignée. — Envois à choix au dehors. — Téléphone 1508

**Ch. COURVOISIER-MORITZ**  
Place Fontaine-Monumentale - LA CHAUX-DE-FONDS - Place Fontaine-Monumentale

**Brasserie de la Charrière**  
Tous les samedis soirs

**TRIPES**

Se recommande, 3574  
Jules WYLER.

**CAFÉ-BRASSERIE des Chemins de Fer**  
Jaquet-Droz 58, près de la gare

Tous les Samedis, à 5 1/4 heures

**Sèches au fromage**  
Lundi, à 8 3/4 heures

**Gâteau au fromage**  
Saucisse vaudoise, à 70 ct. la ration. — Fromage 60 cts. Cave renommée

**Cidre pour jus — Cidre**  
Grande SOLEA symphonique, grands opéras  
Accordéon pour amateurs

Se recommande, G.-A. JACOT, 2891 Tenancier.

**CABINET DENTAIRE**

**JEAN RAMSTEIN**  
Grand'Rue 3 :: Téléphone 3.85

**LE LOCLE**

Travaux modernes  
Traitement sans douleur  
P22225 5309 Dentiers garantis

**Magasin d'Horlogerie-Bijouterie**

**„GLORIA „**  
LIQUIDATION GÉNÉRALE

**RABAIS jusqu'à 40 %** P 35602 C

Montres - Régulateurs - Réveils - Bijouterie - Orfèvrerie  
Téléphone 1508 — RÉPARATIONS en tous genres. — Exécution soignée. — Envois à choix au dehors. — Téléphone 1508

**Ch. COURVOISIER-MORITZ**  
Place Fontaine-Monumentale - LA CHAUX-DE-FONDS - Place Fontaine-Monumentale

**Le Locle**  
Grande Manifestation  
contre le renchérissement de la vie, contre la guerre et leurs causes

Au Temple-Allemand  
**Samedi 1er septembre, à 8 heures du soir**

Orateurs: **Paul Golay**, rédacteur à Lausanne  
ainsi qu'un représentant de l'Union Ouvrière et de la Jeunesse Socialiste du Locle.

La classe ouvrière doit assister en masse à cette importante manifestation. 7040

**Maison de chaussures**



En vue des prix élevés des cuirs nous vous offrons des avantages considérables. Demandez notre catalogue, s.v pl.

**BRÜHMANN & Cie**  
WINTERTHUR

**Photographie H. MEHLHORN Photographie**  
5, Rue Daniel JeanRichard, 5  
MAISON FONDÉE EN 1899 — Téléphone 9.46  
**PHOTOGRAPHIES en tous genres — Travail soigné**

**MAISON**

**F. LEUZINGER**

**Succ. F. WILHELM**

**Rue Neuve, 1 - LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Neuve, 3**

**TAPIS** **La Nouveauté** **RIDEAUX**  
**pour ROBES**

La maison la mieux assortie en Tissus

**TROUSSEAUX**

Représentant pour SAINT-IMIER :  
**Monsieur Paul DURAND.** 6437